

Vers une gestion intégrée et participative des ressources marines dans le Golfe de Guinée

Par : NGARTOUBAM Telnoudji Laurence, Chef de service de la Réglementation et de la Coopération

La Conférence internationale sur l'économie bleue dans le Golfe de Guinée, tenue à Yaoundé du 09 au 10 juillet 2025, a marqué un moment essentiel pour les treize pays membres de cette région maritime stratégique en Afrique. Placée sous le Très Haut Patronage de Son Excellence Paul Biya, Président de la République du Cameroun, cette conférence s'est tenue au Palais des Congrès de Yaoundé, réunissant des hauts responsables gouvernementaux ainsi que des représentants des organisations internationales dont le Comité Inter-Etats des Pesticides de l'Afrique Centrale.



La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Premier Ministre camerounais, Joseph Dion Ngute, en présence de personnalités de haut rang telles que Monsieur Philémon Yang, Président de la 79^e Assemblée Générale des Nations Unies et Madame Amina Jane Mohammed, Vice-Secrétaire Générale des Nations Unies, ce qui souligne l'importance mondiale accordée à cette initiative.

L'objectif principal de cette conférence était de renforcer l'appropriation et l'impact de l'économie bleue durable dans les pays du Golfe de Guinée, région caractérisée par une richesse marine importante mais également confrontée à des défis liés à la surexploitation des ressources, à la pollution et au changement climatique.

Traduit par une dynamique nouvelle de coopération durable qui fédère les États riverains autour d'objectifs communs ambitieux, donnant une impulsion forte pour que le Golfe de Guinée devienne un exemple en matière d'économie bleue à l'échelle africaine et mondiale, ce rendez-vous international a posé des jalons

déterminants pour un avenir où l'économie bleue apparaît clairement comme un levier stratégique incontournable pour l'Afrique dans la mesure où elle offre un modèle économique avant-gardiste, conciliant à la fois la croissance, la protection des océans et le progrès social.

En effet, l'économie bleue mise sur une utilisation responsable des ressources océaniques, ce qui inclut la gestion des produits chimiques et des polluants tels que les pesticides et les engrains, qui peuvent avoir des impacts négatifs sur l'écosystème marin. Le Comité Inter-États des Pesticides de l'Afrique Centrale, dans son rôle de surveillance et de régulation des pesticides, pourrait apporter une expertise précieuse sur l'impact environnemental des substances chimiques utilisées dans les activités agricoles et marines, influençant ainsi les écosystèmes aquatiques.